

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK

SEANCE DU 22 mai 2026

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	15	13

L'an deux mille vingt-six, le 22 mai à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe	WALLERICH Alain	GUINDT Philippe	BIRCKER Delphine
MENEGHIN Gaël	SIVEC Jean	VIEIRA Christophe	WANDERNOTH Claire
IMMER Alain	VALANCE Bénédicte	SPASIEWSKI Michelle	
	THILL Céline	SCHMIT Aurélie	

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

OGER Isabelle Donne pouvoir à GAILLOT Philippe
 REUTER Olivier

LISTE DES ABSENTS NON-EXCUSES :

Madame WANDERNOTH Claire est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2026 – 1030 Informations dans le cadre de la délégation générale au Maire

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°2026-1010 du 27 mars 2026 ;

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises en vertu de cette délégation ;

Le Conseil Municipal prend acte des décisions suivantes :

- **Engagement de dépenses**

Fournisseurs	Objet	Date	Montant HT	Montant TTC
LEICK TP Beyren-Lès-Sierck	Evacuation eau du sol du City stade Devis n° DE00005255 pour un montant de 4 050€ TTC du 23/01/2026 approuvé le 13/02/2026 avec Délibération 2026 – 988 du 02/02/2026 Facture n° FA00004824 du 17/04/2026 Facture moins importante que le devis pour tenir compte des longueurs réellement nécessaires des tuyaux.	17/04/2026	2 500,00 €	3 000,00 €
LBI Systems 54180 Heillecourt	Délibération 2026-990 du 02/02/2026 décision d'investir à hauteur de 3.500€ TTC. Equipement audiovisuel facilitant les réunions. Délibération 2026-1027 du 22/04/2026 décision de ne pas retenir une offre à 5.898,00€ TTC et de reconsulter. Devis N° 5007309 signé comportant un écran Interactif TV LG 75" avec Airplay et Google Cast Intégrés ; un support mural ; un ordinateur portable.	04/05/2026	2.295,00 €	2.754,00 €

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

SEANCE DU 22 mai 2026

• **Déclaration d'intention d'aliéner**

Monsieur le Maire précise qu'une DIA (déclaration d'intention d'aliéner) est une procédure qui consiste à demander, en cas de vente d'un bien sur la commune, en zone urbaine, si la mairie est intéressée par ce bien.

Pour les DIA présentées ci-après, la commune renonce à son droit de préemption.

**DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER
2026**

Date de réception	Référence Cadastrale		Adresse	Superficie M ²	Prix de vente	Notaire	
2026	Section	Parcelle					
30/04/2026	22	247/250	2A rue du Moulin	473	125 000.00€	Me LAURENT & PETIT	CATTENOM

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour copie conforme.
Beyren-lès-Sierck, le 23 mai 2026
Le Maire :
Philippe GAILLOT




Le Maire certifie que cet extrait du registre des délibérations a été publiée sur le site internet de la mairie le 23/05/2026

Le Maire,


